

RENCONTRE AUTOUR DE LA DISSUASION NUCLEAIRE FRANCAISE



A l'amphi Lacoste de l'école militaire, le mercredi 26 mars 2014 à 18H30, Philippe Wodka Gallien*, auditeur de la 47ème SN de l'IHEDN/Armement Economie de la Défense 2010-2011, nous a exposé l'état actuel et les enjeux économiques et stratégiques de la dissuasion nucléaire française.

La planète nucléaire en 2014 est à 90% entre les mains des USA et de la Russie : ces deux puissances ont effectués 1745 essais à ce jour sur un total mondial de 2074 (dont 210 pour la France), et possèdent 16 200 têtes sur les 17 200 estimées constituant l'arsenal mondial des 8 puissances nucléaires (dont 300 pour la France).

Cette force française à trois volets : un volet aérien (deux escadrons Mirage 2000N & Rafale, un groupe aéronaval FANu sur le porte avion Charles de Gaulle, 1 escadron de ravitaillement en vol C-135-FR), un volet océanique (4 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins - SNLE & ses missiles balistiques M51), et un programme de simulation effectué par le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) ; elle est strictement suffisante pour permettre à la politique de défense nationale de délivrer un message dissuasif à l'égard d'une large palette de menaces ; le budget associé s'élève en 2014 à 3,5 Mds €, dont 650M€ de simulation ; montant certes significatif, à rapprocher par exemple, comme ordre de grandeur, au manque à gagner fiscal de la baisse de TVA sur les restaurants ! ... L'argument budgétaire ne porte donc pas très loin.

Ce programme, associé à cette arme ultime de légitime défense, est très encadré par le droit international, depuis la signature du TNP (Traité de non prolifération) en juillet 1968 jusqu'au TICE (traité d'interdiction complet des essais dans le monde) en 1996.

La dissuasion est conçue comme une stratégie, qui projette notre défense sur le long terme, dont l'arme nucléaire est garante de cette stratégie dans un monde incertain rempli de nouvelles menaces et risques; une arme qui se veut nationale permettant de protéger les intérêts vitaux de la France, sans partage, y compris avec l'Europe dans le contexte actuel ; tout démantèlement étant définitif, les programmes visant à garantir sa pérennité se développent en France.

La vocation de la force nucléaire est de ne pas se 'servir' de cette arme (au sens traditionnel de servir), mais de protéger la France contre une menace majeure, la dissuasion servant de socle aux missions de forces conventionnelles.

C'est avant tout une force défensive, qui, dans l'hypothèse d'une suppression, n'aurait aucun impact sur le désarmement dans le monde compte tenu de sa 'modestie' par rapport aux arsenaux nucléaires des 2 superpuissances.

Le rapport coût/efficacité de ce concept de dissuasion apparaît favorable au regard de ses bénéfiques politiques et militaires, et permet de conserver une indépendance nationale en évitant de se placer totalement sous la tutelle de l'OTAN, et donc des US. Sans compter les avantages apportés aux forces conventionnelles par les travaux effectués autour de la dissuasion qui contribuent au développement de technologies transverses (renseignement, guerre électronique, télécommunication, navigation, protection anti IEM (impulsion électro magnétique), et dans le domaine de la prévention NRBC (risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques).

Le débat autour des forces nucléaires versus les forces conventionnelles est toujours prégnant en France, et constitue un enjeu pour les programmes futurs : nul ne sait dire si les armées françaises auraient mieux fait sans la force de frappe ; si l'efficacité serait meilleure en prenant aux 'riches' (la dissuasion) pour donner aux 'pauvres' (les forces conventionnelles) ; si les programmes structurants de la défense (connaissance-anticipation, engagement, protection, soutien logistique, sciences sur les environnements hostiles tels les océans) seraient aussi bien menés à terme.

Au delà de ce questionnement franco-français, force est de constater une nouvelle course mondiale aux armements (Indes SNLE russe Dolgorouki & missile Bulava, dissuasion dans le cyberspace, missile Unha-3 nord-coréen, nouveau B52 américain, sous-marin Successor grand breton), et la fin de l'esprit du discours de Prague de Barack Obama en 2009 qui militait pour un monde sans arme nucléaire. La crise ukrainienne est passé par là.

Des décisions seront à prendre par l'exécutif français entre 2015 et 2020 pour inscrire dans le temps l'horizon de la politique de défense à l'horizon 2050-2060 : à savoir le lancement des travaux pour les SNLE de 3ème génération pour une admission en service actif en 2030 ; les remplacements des missiles M51 ; les premiers travaux pour un engin hypersonique ; le renouvellement de la flotte de ravitailleurs ; un nouveau supercalculateur TERA 1000).

Des enjeux qui ne manqueront pas d'animer les débats dans les années à venir.

Après cet intéressant tour d'horizon, les questions/réponses se sont d'ailleurs prolongées autour d'un pot de l'amitié qui a clôturé cette rencontre sur un sujet passionnant et complexe.

Jean-Marc SCHAUB, Comité directeur Association IHEDN PARIS Ile de France

*Philippe Wodka Gallien est membre de l'Institut Français d'Analyse Stratégique, think tank implanté à l'Ecole militaire, en charge des questions nucléaires militaires. Anime *Les Chroniques de la dissuasion* dans la revue *Défense* et publie régulièrement dans la *Revue Défense Nationale*. A participé en 2012 au groupe de travail de l'IRSEM sur la dissuasion, en abordant le thème de la nouvelle dynamique de réarmement stratégique, réflexion qui a donné lieu à la publication d'un ouvrage collectif aux éditions Ellipses. On lui doit Le Dictionnaire de la Dissuasion (Marines Editions), ouvrage encyclopédique de plus de 300 rubriques.